VILLE DE LORIENT
CFA
Centre de formation d'apprentis

Fiche de renseignements
Employeur

Rentrée 2024

Mode d'emploi au verso pour l'employeur

Établissez le contrat d'apprentissage au plus vite !

Attention ce document ne garantit pas une place au CFA, seule la réception du contrat d'apprentissage au CFA valide l'inscription définitive du candidat dans la limite de la capacité d'accueil.

L'apprenti(e)

Nom _____ Prénom _____

Dernière classe suivie _____ Tél. _____

Dernier diplôme obtenu ou en attente de résultat _____

Employeur

N° Siret : _____ Code NAF/APE _____

Raison sociale : _____ N° IDCC _____

Responsable entreprise : _____

Adresse : _____

Tél. fixe ou portable : _____

E.mail : _____ @ _____

Cachet entreprise

Date prévisionnelle du début du contrat d'apprentissage : ___ / ___ / 2024

Formation demandée au CFA :

Commerce >

CAP Équipier Polyvalent du Commerce : ☐ 1re année ou ☐ 2e année

BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente : ☐ 1re ou ☐ Terminale

Electrotechnique >

Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés : ☐ 2de ou ☐ 1re ou ☐ Terminale

Automobile >

CAP Maintenance Voitures Particulières : ☐ 1re année ou ☐ 2e année

CAP Maintenance Véhicules transport routier : ☐ 1re année ou ☐ 2e année

BAC PRO Maintenance Véhicules transport routier : ☐ 2de ou ☐ 1re ou ☐ Terminale

Alimentaire >

CAP Production et Service en Restaurations : ☐ 1re année ou ☐ 2e année

CAP cuisine : ☐ 1re année ☐ 2e année

CAP Poissonnier/écailler : ☐ 1re année ou ☐ 2e année

BAC PRO Poissonnier/écailler/Traiteur : ☐ 1re ou ☐ Terminale

L'apprentissage

MODE D'EMPLOI POUR L'EMPLOYEUR

ATTENTION

Le candidat doit se préinscrire au CFA sur lorient.bzh/CFA

L'Opérateur de Compétences (OPCO) est désormais votre interlocuteur pour le dépôt du contrat d'apprentissage. Pour le trouver à partir de votre IDCC (identifiant de convention collective) consulter le site ***https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/opco***

1. À réception de la fiche employeur, ***le CFA vous transmet un lien et un code pour compléter le contrat en ligne***.

2. ***Le CFA édite et transmet le cerfa à l'employeur***.

3. ***L'employeur signe le contrat avec son apprenti*** (et son représentant légal si ce dernier est mineur), puis le transmet au CFA pour en obtenir le visa et la convention de formation.

4. ***L'employeur transmet le contrat et la convention à son OPCO*** (l'employeur public transmet le contrat à l'unité territoriale de la Direccte (Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

© Ville de Lorient-Studio graphique - DIRCOM - Janvier 2024

Document à retourner au CFA

Rue Saint-Marcel - CS 30010 - 56315 Lorient cedex

02 97 35 31 80 @ cfa@lorient.bzh

lorient.bzh/cfa

VILLE DE LORIENT | CFA Centre de formation d'apprentis